



**Annexe au Rapport d'activité 2024 de  
CREATIV'**

# **BILAN Service PLIE 2024**

**Creativ'**

2, rue Romain Rolland  
21000 DIJON

Mail : [contact@creativ21.fr](mailto:contact@creativ21.fr)

retrouvez nous sur :  
**creativ21.fr**

**creativ'**

# Sommaire

<b>1 INTRODUCTION.....</b>	<b>4</b>
<b>2 PRÉSENTATION DU PLIE.....</b>	<b>5</b>
2.1 Les orientations du PLIE.....	5
2.2 Son organisation.....	6
2.3 Sa gouvernance.....	6
2.4 Sa programmation.....	7
2.5 Les publics du PLIE.....	7
2.6 Les critères de sorties positives du PLIE.....	8
2.7 Plan d'action 2024.....	8
<b>3 L'ACTIVITÉ.....</b>	<b>9</b>
3.1 Les prescriptions.....	10
3.1.1 Structures prescriptrices.....	10
3.1.2 Lieu d'habitation des personnes orientées.....	11
3.2 Les entrées.....	12
3.2.1 Répartition par sexe & âge.....	13
3.2.2 Niveau de qualification.....	13
3.2.3 Bénéficiaires du RSA.....	13
3.2.4 Lieu d'habitation des personnes entrées.....	14
3.3 Les personnes accompagnées par le PLIE.....	15
3.3.1 Répartition par sexe & âge.....	15
3.3.2 Niveau de qualification.....	16
3.3.3 Bénéficiaires du RSA.....	16
3.3.4 Lieu d'habitation.....	16
3.3.5 Les parcours.....	18
3.4 Les sorties.....	20
3.4.1 Répartition par âge et par sexe des personnes en sortie positive.....	20
3.4.2 Niveau de qualification en sortie positive.....	20
3.4.3 Bénéficiaires du RSA en sortie positive.....	21
3.4.4 Lieu d'habitation des participants en sortie positive.....	21
3.4.5 Types de sorties positives.....	22
3.4.6 Les caractéristiques des autres sorties du PLIE.....	23
<b>4 ACTIONS A DESTINATION DES PARTICIPANTS.....</b>	<b>24</b>
4.1 Clauses d'insertion.....	24
4.1.1 Présentation de l'action.....	24
4.1.2 Les heures réalisées.....	24
4.1.3 Les orientations sur le dispositif clauses d'insertion.....	25
4.1.4 Le profil des salariés du dispositif Clauses.....	27
4.1.5 Les sorties positives.....	27
4.2 Autres actions animées ou suivies par le PLIE.....	28

4.2.1 Développer le pouvoir d'agir.....	28
4.2.2 Réhabiliter la santé mentale par le travail.....	29
4.2.3 Suivi des participants intégrés au Dispositif en Amont de la Qualification (DAQ2.0).....	30
<b>5 ANIMATION ET PILOTAGE DU PLIE.....</b>	<b>31</b>
5.1 Le pilotage et l'animation du PLIE.....	31
5.1.1 La gestion et l'animation de l'équipe des référents.....	32
5.2 Le développement de la relation avec les entreprises et les secteurs d'activité.....	34
5.3 Les relations partenariales.....	35
5.3.1 France Travail.....	36
5.3.2 Conseil Départemental.....	37
5.3.3 Région Bourgogne Franche-Comté.....	37
5.4 Développement des relations partenariales avec les structures de l'IAE .....	38
5.5 Les manifestations du territoire.....	39
<b>6 CONCLUSION.....</b>	<b>40</b>

## **1 INTRODUCTION**

Le PLIE a accompagné 1149 personnes en 2024.

Si l'année 2023 a été marquée par une baisse de l'activité, 2024 a vu les principaux indicateurs retrouver des niveaux proches de ceux enregistrés en 2022. Les prescriptions ont augmenté de 15 %, les entrées de 11 %, le nombre de personnes accompagnées de 6% enfin les sorties positives de 45 %.

Cette augmentation de l'activité a créé de la tension dans les portefeuilles et rallongé les délais d'entrée. Couplé au fait qu'un des deux postes de chargé de projet a été vacant une bonne partie de l'année, l'année 2024 a été une année dense.

Concernant les problématiques rencontrées par les participants du PLIE, la question de la santé mentale est encore prégnante c'est pourquoi le PLIE a expérimenté la mise en œuvre d'une action collective à destination des publics exprimant des fragilités psychologiques afin de les accompagner à identifier les forces et les leviers à la bonne santé. L'action « Travail et Santé : les clés pour réussir », décrite plus bas, a été un vrai révélateur pour les publics en situation d'isolement et de repli. Les retours ont été tels qu'il a été décidé de reconduire l'action en 2025.

Au delà de cet aspect, « Travail et Santé : les clés pour réussir » est un bel exemple des possibilités d'innovation qu'offre le cadre de la programmation du PLIE.

Ce bilan présente l'activité du dispositif du PLIE du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024.

## **2 PRÉSENTATION DU PLIE**

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) est un outil partenarial d'accompagnement à l'emploi de publics en difficulté d'insertion, en réponse aux besoins économiques du territoire. Il s'inscrit dans une démarche constante d'innovation visant à réinterroger les pratiques d'accompagnement des publics pour les rendre plus efficaces et efficaces.

Son action contribue à la mise en œuvre du Programme Opérationnel National du FSE+.

Le PLIE est porté par CREATIV' depuis 2008 et intervient sur le périmètre de Dijon Métropole.

### **2.1 Les orientations du PLIE**

Les orientations du PLIE sont définies dans le cadre de son Protocole d'accord 2022-2026.

Ainsi, les objectifs stratégiques suivants lui sont assignés :

- Favoriser une meilleure inscription du PLIE dans les politiques métropolitaines et communales
- Optimiser les capacités d'accompagnement du PLIE au bénéfice du plus grand nombre
- Faire bénéficier de l'offre de services du PLIE à un plus grand nombre d'administrés pour l'ensemble des communes de Dijon Métropole
- Développer une intervention plus souple et dynamique, mieux articulée avec l'offre de droit commun
- Favoriser l'accès à la qualification et le développement des compétences des participants du PLIE
- Impliquer les entreprises dans les parcours PLIE
- Favoriser les initiatives innovantes au bénéfice des publics et des professionnels du PLIE
- Accompagner l'harmonisation et l'évolution des pratiques professionnelles d'accompagnement

Ils se déclinent par les mesures suivantes :

- L'entrée systématique des personnes orientées vers le PLIE pour une meilleure reconnaissance du travail de prescription.
- Une fonction de diagnostic des publics fragiles en vue d'accompagner leur orientation vers la prise en charge la mieux adaptée.
- L'optimisation des capacités d'accompagnement proposées par le PLIE dans un contexte d'accroissement du chômage de longue durée.
- Un travail de proximité aux côtés des communes et de leurs services pour renforcer l'ancrage du PLIE dans les quartiers prioritaires (+ quartier de veille).
- Un travail partenarial renouvelé avec les prescripteurs et les travailleurs sociaux pour faire face à la complexité des situations personnelles.

- Une démarche d'« aller-vers » en direction des personnes orientées, qui ne viennent pas au premier rendez-vous et le développement de formes plus souples d'accompagnement.
- Une démarche proactive en direction des entreprises pour favoriser leur implication dans les parcours.

## 2.2 Son organisation

Le dispositif PLIE se compose :

- **D'une équipe d'animation** (dénommée SA, Structure d'Animation), avec 4 collaborateurs salariés de Creativ', pour réaliser le travail de pilotage, de gestion, d'animation et de développement du dispositif PLIE, avec l'appui du pôle ressources de CREATIV'.

La structure d'animation exerce un suivi administratif, quantitatif et qualitatif de l'activité globale du dispositif. Elle anime et développe le réseau de partenaires afin de centraliser les ressources mises à disposition des référents de parcours. Enfin, elle propose un plan d'actions aux instances décisionnaires du PLIE et le met en œuvre.

- **D'une équipe de 11 référents de parcours** portés par 7 structures publiques et privées (APSALC, CESAM, Chambre de Métiers et de L'Artisanat, IRFA, Mission locale, Villes de Quétigny, Longvic). Une référente est salariée de CREATIV'.

Les référents ont pour mission l'accompagnement des personnes rencontrant des difficultés socio-professionnelles dans leur retour à l'emploi.

En 2024, leur objectif était de 70 participants en file active.

## 2.3 Sa gouvernance

A l'occasion de la mise en œuvre du nouveau protocole, les instances de pilotage du PLIE ont été renouvelées de la manière suivante :

- Un comité stratégique. 1 réunions en 2024. À dimension politique, il est constitué des maires des communes, des présidents de la Région, du Département et de la Métropole, des représentants de l'État et de France Travail. Il vise à partager les orientations du dispositif avec les élus locaux et les institutionnels et s'assurer qu'elles répondent aux politiques publiques locales en terme d'emploi et d'insertion.
- Un comité de pilotage opérationnel. 4 réunions en 2024. Les membres sont : les techniciens de Dijon Métropole, du Département, de la Région, de la DEETS, de la Préfecture, France Travail et la Mission locale. C'est l'organe de décision du PLIE, il se réunit a minima une fois par semestre, et peut être consulté par voie écrite. Il assure le pilotage stratégique du PLIE.
- Un conseil des partenaires. 4 réunions en 2024. Il est constitué des employeurs de référents de parcours et des communes pleinement associées au PLIE (mise à disposition d'un agent ou accueil de référents). Il vise à animer le réseau des employeurs, à partager des informations, à travailler conjointement à

l'amélioration des conditions de travail des référents et à l'amélioration des parcours des participants.

## 2.4 Sa programmation

En 2024, le PLIE a bénéficié de la programmation du FSE+. Les contre-parties au FSE+ sont mobilisées grâce au soutien des collectivités territoriales :

- Dijon Métropole
- Région Bourgogne-Franche-Comté
- Communes (Dijon, Quétigny, Longvic et Chenôve)

En 2024, la programmation prévisionnelle du PLIE s'élève à 930 973 euros dont 349 809 euros de FSE+.

L'activité du PLIE est mise en œuvre dans le cadre d'une programmation structurée autour des différentes actions dont elle assure le financement :

- L'animation du PLIE,
- Le développement des clauses d'insertion et l'accompagnement des participants,
- L'accompagnement des participants,
- Des actions à destination des participants du PLIE pour dynamiser leur parcours (en complément du droit commun),
- Des actions relatives à la formation des référents.

## 2.5 Les publics du PLIE

Pour intégrer le dispositif du PLIE, les personnes orientées doivent habiter l'une des 23 communes de Dijon Métropole et présenter des difficultés d'insertion sociale et professionnelle, disposer d'une autorisation de travailler et souhaiter s'inscrire dans un parcours intégré d'accès à l'emploi.

L'éligibilité au dispositif repose sur deux séries de critères conformément au ciblage défini dans le cadre du Programme National FSE+ 2021-2027.

La prise en compte de ces critères doit naturellement être compatible avec la mise en place d'un parcours vers l'emploi, conformément à l'instruction DGEFP du 8 juin 2009.

Les publics cibles du PLIE sont les suivants :

- **Les personnes en recherche d'emploi qu'elles soient ou non inscrites auprès du service public de l'emploi**, y compris les personnes en activité réduite subie, présentant notamment une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :
  - Femmes, jeunes, seniors
  - Les personnes handicapées ou souffrant d'une affection de longue durée
  - Les personnes demandeurs d'emploi de longue durée
  - Les personnes dites « invisibles » (personnes très éloignées de l'emploi, « hors radars » des institutions publiques, du fait de différents facteurs (illettrisme,

- isolement social, handicap reconnu ou non, sans domicile fixe, personnes avec des pratiques addictives, économie informelle, rejet des institutions...),
- Les personnes inactives,
  - Les personnes bénéficiaires du RSA ou des minima sociaux
  - Les habitants des quartiers prioritaires
  - Les ressortissants de pays tiers,
  - Les personnes placées sous-main de justice,
- **Les salariés en insertion des structures par l'Activité Économique**

## **2.6 Les critères de sorties positives du PLIE**

Les critères de sorties positives sont les suivants :

- Emploi en CDI mi-temps minimum au terme de 6 mois de présence en entreprise,
- Intérim régulier cumulant au moins 6 mois dans les 12 mois,
- CDD unique ou successifs au terme de 6 mois dans les 12 mois à temps plein ou partiel
- Formation qualifiante,
- Création ou reprise d'activité, suivi de 6 mois post création.
- Contrats aidés de plus de 6 mois hors chantiers d'insertion (sauf pour les seniors de 55 ans et plus)

## **2.7 Plan d'action 2024**

Depuis plusieurs années, le PLIE a engagé une démarche de progrès visant à adapter son offre de services, son organisation et à développer de nouveaux partenariats.

L'année 2024 est une année durant laquelle l'équipe d'animation a consolidé le travail déjà engagé sur la cohésion d'équipe et l'organisation de son pilotage autour du travail collectif et participatif.

La Direction a également porté une attention particulière à la professionnalisation de son équipe d'animation et à l'équipe des référents de parcours.

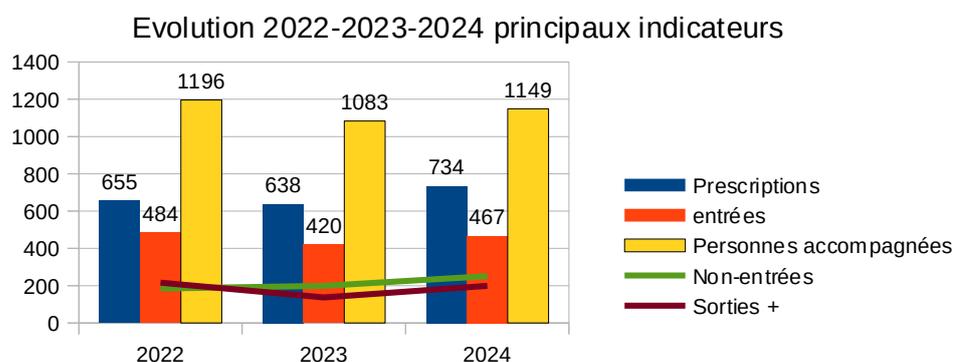
Les axes de travail en 2024 ont été les suivants :

- L'animation de séances d'analyse des pratiques professionnelles
- L'organisation d'une action d'accompagnement collectif pour soutenir la réhabilitation de la santé mentale par le travail à destination des participants du PLIE;
- La gestion du dispositif autour des exigences liées à la mobilisation du FSE+, avec un enjeu majeur autour du travail sur les entrées.

### 3 L'ACTIVITÉ

Avant d'observer les résultats dans le détail et de les comparer avec 2023, il est proposé une mise en perspective des principaux indicateurs en comparant les données principales avec 2022 et 2023.

Le tableau ci-dessous illustre l'évolution des prescriptions, des entrées, des personnes accompagnées, des non-entrées et des sorties positives pour les années 2022, 2023 et 2024.



La structuration globale de l'activité est semblable depuis 2022. Si une baisse de l'activité a été enregistrée en 2023, elle repart à la hausse en 2024 sur l'ensemble des indicateurs. Cependant, on note également une augmentation du nombre de non-entrées.

#### Evolution des entrées et des non-entrées

	2022	2023	2024
<b>Entrées</b>	484	420	467
<b>Non-entrées</b>	185	199	251
<b>Taux d'entrée</b>	<b>72 %</b>	<b>68 %</b>	<b>65 %</b>

(taux d'entrée : part des entrées sur le nombre d'entrées et de non-entrées)

Le tableau ci-dessus présente le nombre d'entrées et de non-entrées réalisées en 2022, 2023, 2024 ainsi que le taux d'entrée de chaque année. Le taux d'entrée 2024 a baissé par rapport à 2023. Il s'explique notamment par une augmentation plus importante du nombre de non-entrées principalement liée aux délais d'intégration rallongés par le redimensionnement de l'équipe opéré en 2023 et au surcroît d'activité en 2024.

On enregistre une forte augmentation des personnes non-entrées au motif « absent aux rendez-vous » (+121 % par rapport à 2023). C'est le premier motif de non-entrée. Vient ensuite « Déjà en emploi ou en formation » stable par rapport à 2023, puis « Refus d'accompagnement » motif qui a contrario a baissé par rapport à 2023 (-29%). Enfin le motif non-entrée pour « santé » a augmenté de 142 % par rapport à 2023 et constitue le 4ème motif.

### Répartition du nombre de non-entrées par motifs

MOTIFS	2024	2023	Evol/n-1
Absent aux rdv	93	42	+ 121 %
Annulation prescripteurs	3	8	-
Accompagnement plus adapté	10	13	-
Comportement inadapté	2	0	-
Déjà en accompagnement	9	12	-
Déménagement	4	4	-
Déjà en emploi ou formation	59	58	-
FLE	9	6	-
Indisponible	14	15	-
Refus d'accompagnement	24	34	- 29 %
Santé	17	7	+ 142 %
Pbl administratif	7	0	-
<b>Total</b>	<b>251</b>	<b>199</b>	<b>+ 26%</b>

Les freins liés à la santé sont de plus en plus recensés parmi les publics fragiles, y compris dans les accompagnements PLIE. Le nombre de participants Reconnus en Qualité de Travailleur Handicapé au sein du PLIE a fortement augmenté en 2022 et est stable depuis 2023. Ils représentent 10 % de l'ensemble des participants du PLIE.

Année	Nombre de participants RQTH	Évolution par rapport à N-1
2024	120	-NS (non significatif)
2023	118	-7 %
2022	127	+34 %

## 3.1 Les prescriptions

### 3.1.1 Structures prescriptrices

En 2024, le PLIE a enregistré 734 prescriptions, soit +15 % par rapport à 2023. Cette hausse concerne notamment les orientations de France Travail qui ont augmenté de 35%.

La majorité des prescriptions (63%) sont issues de France Travail. 56% d'entre elles sont issues des « prescriptions directes», leur nombre a plus que doublé.

Viennent ensuite les prescriptions du Conseil Départemental (13%), c'est 19% de moins qu'en 2023. A noter que la baisse concerne spécifiquement les prescriptions issues de l'ASF Dijon.

<b>STRUCTURE PRESCRIPTRICE</b>	<b>Nombre de prescriptions</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>FRANCE TRAVAIL</b>	<b>460</b>	<b>63 %</b>
dont RDV PLIE	161	35 %*
dont « en direct »	257	56 %
dont Info coll	42	9 %
<b>CONSEIL DÉPARTEMENTAL</b>	<b>96</b>	<b>13 %</b>
dont ASF Dijon	34	35 %
dont ASF Hors Dijon	62	65 %
<b>OPÉRATEURS (EI ; ETTI ; opérateurs)</b>	<b>63</b>	<b>9 %</b>
<b>MILO</b>	<b>26</b>	<b>4 %</b>
<b>Services sociaux et emploi villes</b>	<b>39</b>	<b>5 %</b>
Dont Service Social Métropolitain	23	59 %
dont Longvic	5	13 %
dont Quetigny	3	8 %
Dont Dijon	4	10 %
Dont Chenôve	4	10 %
<b>AUTRES (Cap emploi, SPIP, centre social etc.)</b>	<b>21</b>	<b>3 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>734</b>	<b>100 %</b>

\* Pourcentage des prescriptions via les RDV PLIE par rapport à l'ensemble des prescriptions issues de France Travail (ex : 35% des prescriptions de France Travail sont issues des RDV PLIE)

### 3.1.2 Lieu d'habitation des personnes orientées

En 2024, 65% des prescriptions concernent des personnes qui habitent à Dijon (comme en 2023). 14 % de ces Dijonnais habitent les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) c'est à dire les Grésilles ou Fontaine d'Ouche (c'est -13 % par rapport à l'an passé).

19% des personnes orientées habitent dans des zones QPV, toutes communes confondues (contre 20% en 2023).

VILLE	Nombre de participants	Pourcentage
<b>DIJON</b>	<b>480</b>	<b>65 %</b>
dont QPV	67	14 %*
<b>CHENOVE</b>	<b>80</b>	<b>11 %</b>
dont Le Mail	30	37 %
<b>LONGVIC</b>	<b>40</b>	<b>5 %</b>
dont Le Bief du Moulin	10	25 %
<b>QUETIGNY</b>	<b>28</b>	<b>4 %</b>
dont Centre	5	18 %
<b>TALANT</b>	<b>46</b>	<b>6 %</b>
dont Le Belvédère	28	61 %
<b>AUTRES</b>	<b>60</b>	<b>8 %</b>
<b>SOUS TOTAL QPV</b>	<b>140</b>	<b>19 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>734</b>	<b>100 %</b>

\* Pourcentage des habitants des QPV par rapport à la ville d'habitation (ex : 14% des personnes orientées habitant Dijon sont issues d'un QPV)

### Evolution des prescriptions par rapport à 2022 et 2023

Prescriptions	2024	Evol N-1	Evol N-2
FT	460	+ 35%	+18 %
CD21	96	-19%	-28 %
Autres	178	-	+35%
Total	734	+15 %	+12 %

A noter qu'on observe une augmentation notable des prescriptions issues de France Travail. Les prescriptions « autres » ont augmenté de 35 % en 2022 et restent stables depuis.

En revanche on note une nouvelle baisse des prescriptions issues du Conseil Départemental.

### 3.2 Les entrées

En 2024, 467 nouveaux participants sont entrés dans le PLIE, soit +11% par rapport à l'année précédente.

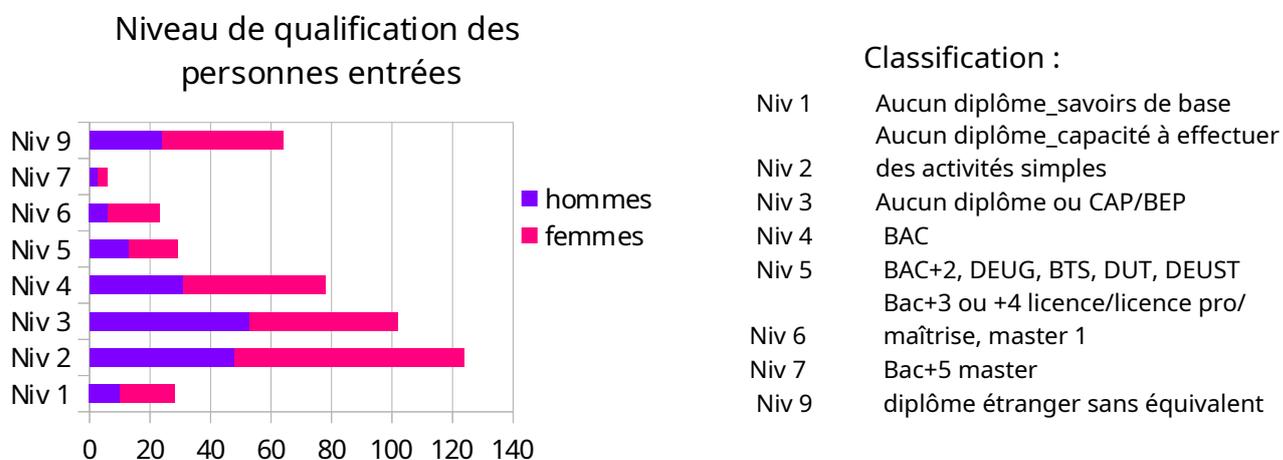
### 3.2.1 Répartition par sexe & âge

AGE SEXE	MOINS DE 26 ANS	ENTRE 26 ET 44 ANS	ENTRE 45 ET 54 ANS	PLUS DE 55 ANS	TOTAL
HOMMES	2	107	43	41	193
FEMMES	4	174	50	46	274
TOTAL	6	281	93	87	467

- 59% de femmes ( 56% en 2023).
- 60% de personnes entre 26 ans et 44 ans (contre 60 % en 2023).
- 39% de personnes de plus de 45 ans (contre 35 % en 2023).
- 1% de jeunes de - 26 ans (4% en 2023).

Si l'augmentation du nombre d'entrées concerne tous les publics, elle est particulièrement sensible pour les + de 55 ans (36%), ce qui met en lumière les difficultés plus accrues pour les publics plus âgés.

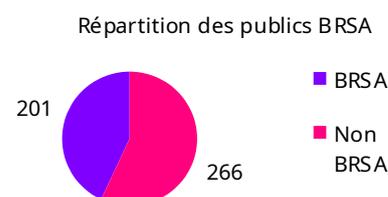
### 3.2.2 Niveau de qualification



70% des personnes entrées sur le PLIE en 2024 ont une certification équivalente ou inférieure au CAP/BEP (niveau 3) ; dont 14% ont une qualification étrangère, non reconnue sur le territoire français (niveau 9).

### 3.2.3 Bénéficiaires du RSA

- 43% des publics entrés sur le PLIE sont bénéficiaires du RSA, contre 45% en 2023. Cela représente une baisse de 21% par rapport à 2022.



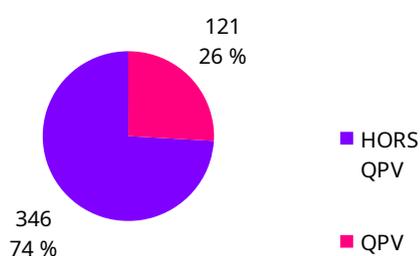
### 3.2.4 Lieu d'habitation des personnes entrées

Les participants entrés sur le PLIE en 2024 sont majoritairement issus de Dijon, ils représentent 67% (contre 64% en 2023).

VILLE	Nombre de participants	Pourcentage
<b>DIJON</b>	<b>314</b>	<b>67%</b>
Dont Grésilles	19	6%*
Dont Fontaine d'Ouche	44	14%
<b>CHENOVE</b>	<b>46</b>	<b>10 %</b>
dont Le Mail	21	46 %
<b>LONGVIC</b>	<b>27</b>	<b>6 %</b>
dont Le Bief du Moulin	10	37 %
<b>QUETIGNY</b>	<b>18</b>	<b>4 %</b>
dont Centre	4	22 %
<b>TALANT</b>	<b>31</b>	<b>7 %</b>
dont Le Belvédère	23	74 %
<b>AUTRES</b>	<b>31</b>	<b>7 %</b>
<b>SOUS TOTAL QPV</b>	<b>121</b>	<b>26 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>467</b>	<b>100 %</b>

\* Pourcentage des habitants des QPV par rapport à la ville d'habitation (ex : 6% des personnes entrées habitant Dijon résident aux Grésilles)

Répartition par zone QPV



- En 2024, 26% des personnes entrées dans le PLIE habitent les Quartiers Politique de la Ville (contre 30% en 2023).
- Parmi les 121 habitants des QPV, 16% habitent aux Grésilles et 36% à Fontaine d'Ouche, 17% habitent Le Mail, 8% habitent le Bief du Moulin et 19% habitent le quartier du Belvédère.

## Evolution des entrées par prescripteurs par rapport à 2022 et 2023

Entrées	2024	Evol N-1	Evol N-2
France Travail	307	+30 %	-3 %
CD21	78	_NS	_NS
Autres	82	-25 %	-11 %
Total	467	+11 %	-3,5

### 3.3 Les personnes accompagnées par le PLIE

Le PLIE, en 2024, a accompagné 1149 participants, c'est 6% de plus qu'en 2023. Les femmes et les personnes de + de 45 ans sont globalement autant représentées qu'en 2023 (55 % pour les femmes, 41 % pour les +de 45ans). La part des + de 55 ans a augmenté de façon importante, ils représentent 22 %.

#### 3.3.1 Répartition par sexe & âge

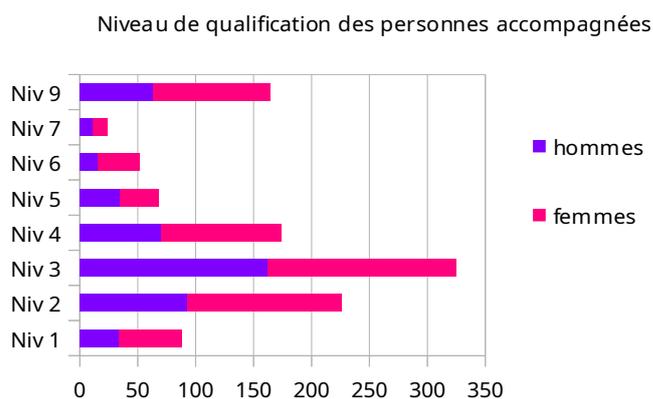
AGE SEXE	MOINS DE 26 ANS	ENTRE 26 ET 44 ANS	ENTRE 45 ET 54 ANS	PLUS DE 55 ANS	TOTAL
HOMMES	7	269	112	131	519
FEMMES	12	392	107	119	630
TOTAL	19	661	219	250	1149

- 57% des participants ont entre 26 ans et 44 ans (comme en 2023).
- 40 % des participants ont plus de 45 ans (comme en 2023).

#### Chiffres clés concernant les femmes accompagnées par le PLIE

- 55% des participants accompagnés en 2024
- 73% des femmes ont un niveau de formation inférieur ou égal au niveau 3.
- 49% des femmes sont bénéficiaires du RSA

### 3.3.2 Niveau de qualification

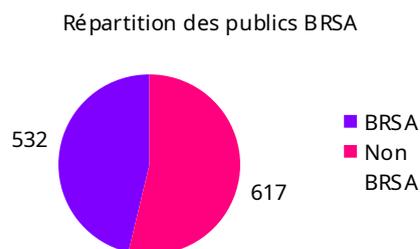


\* Le niveau 9 désigne les personnes ayant une qualification étrangère non reconnue en France, et le niveau 10 désigne les personnes illettrées ou analphabètes.

- 72% des personnes accompagnées par le PLIE ont une certification équivalente ou inférieure au CAP/BEP (niveau 3) ; dont 14% ont une qualification étrangère, non reconnue sur le territoire français (niveau 9)

### 3.3.3 Bénéficiaires du RSA

- 46 % des publics accompagnés sont bénéficiaires RSA, c'est 2 points de moins qu'en 2023.



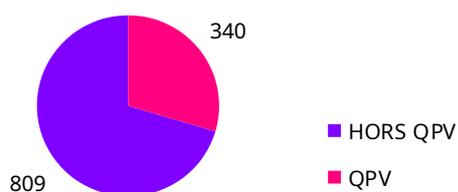
### 3.3.4 Lieu d'habitation

Les participants accompagnés en 2024 par le PLIE sont majoritairement dijonnais, comme en 2023.

VILLE	Nombre de participants	Pourcentage
<b>DIJON</b>	<b>736</b>	<b>64%</b>
dont Grésilles	61	8%*
dont Fontaine d'ouche	125	17%
<b>CHENOVE</b>	<b>107</b>	<b>9 %</b>
dont Le Mail	72	67 %
<b>LONGVIC</b>	<b>90</b>	<b>8 %</b>
dont Le Bief du Moulin	35	39 %
<b>QUETIGNY</b>	<b>64</b>	<b>6 %</b>
dont Centre	4	6 %
<b>TALANT</b>	<b>67</b>	<b>6 %</b>
dont Le Belvédère	43	64 %
<b>AUTRES</b>	<b>85</b>	<b>7 %</b>
<b>SOUS TOTAL QPV</b>	<b>340</b>	<b>30 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1149</b>	<b>100 %</b>

\* Pourcentage des habitants des QPV par rapport à la ville d'habitation (ex : 8% des participants habitants Dijon résident aux Grésilles)

Répartition des publics PQV



- En 2024, 30% des personnes accompagnées par le PLIE habitent les Quartiers Politique de la Ville (contre 29% en 2023).
- Parmi les 340 habitants des QPV, 55% habitent un QPV de Dijon (soit 37% à Fontaine d'Ouche et 18% aux Grésilles), 21% habitent Le Mail, 10% habitent le Bief du Moulin et 13% habitent le quartier du Belvédère.

### 3.3.5 Les parcours

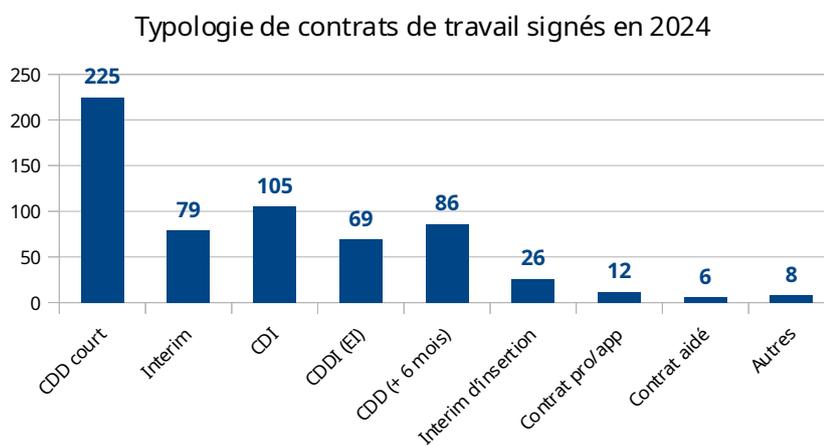
Les étapes de parcours en 2024:

<b>EMPLOI</b>		
CDD 6mois et +	86	<b>623</b>
CDD Court	206	
CDDI (EI)	69	
CDI	105	
Chèque emploi service universel (CESU)	8	
Contrat d'apprentissage et de professionnalisation	12	
Contrat Unique d'Insertion - CAE	6	
Création ou reprise activité	7	
Cumul contrats interim - CDD court	19	
INTERIM D'INSERTION	26	
Mission intérim	79	
<b>FORMATIONS NON QUALIFIANTES</b>		
DAQ 2.0/ DAQ Re-Connaissances, numérique, BTP	68	<b>179</b>
Formation linguistique/VIA	86	
Formation non qualifiante – ADMINISTRATIF/TERTIAIRE,INF. BUR.	10	
Formation non qualifiante - BTP, logistique	2	
Formation préparatoire	1	
INCLU' PRO FORMATION	5	
POEC (s) - AFPR	7	
<b>FORMATIONS QUALIFIANTES</b>		
Formation qualifiante – COMMERCE	1	<b>55</b>
Formation qualifiante – BUREAUTIQUE, ADM, INFORMATIQUE	14	
Formation qualifiante Autre	12	
Formation qualifiante BATIMENT-TP	4	
Formation qualifiante HOTELLERIE-RESTAURATION COMMERCE	6	
Formation qualifiante ENTRETIEN, ESPACES VERTS	3	
Formation qualifiante INDUSTRIE	3	
Formation qualifiante SERVICE A LA PERSONNE/SANTE ET SOINS, SPORT, SECURITE	9	
Formation qualifiante TRANSPORT-LOGISTIQUE	3	
<b>ACTIONS DE REMOBILISATION/POSITIONNEMENT/PRÉPARATION /ACI</b>		
« La vie d'artiste »	1	<b>155</b>
Action femmes - Start again	2	
Activ'Projet/ Acceler'emploi	6	
H'activateur de compétences	5	
Ateliers (New Look Job ; numériques PLIE, PLIE, Pôle emploi)	20	
Forums – Job datings- Évènements du territoire	24	
Aide à la Création et Reprise d'Activité	17	
Chantier Le Champ des sourires	3	
Chantier Avenir Environnement/DEFIS21	5	
Chantier Couture – CESAM AUTONOMIES	5	
Chantier d'insertion - KÉR ; RESTO DU COEUR, resto EDM	14	
Chantier ETHIC'O FIL	1	
Chantier insertion SDAT	5	
Chantier Sentiers-Pré vert	6	
Permis de conduire B - PE	1	
Flexiservices	2	
Actions Cité de l'emploi	13	
Bénévolat	1	
Travail les clés pour réussir_action PLIE	7	
PMSMP	17	
<b>TOTAL</b>	<b>1012</b>	

- 1012 étapes de parcours ont été mobilisées par les référents du PLIE .

- 67% des étapes sont des étapes vers l'emploi ou la formation qualifiante. Comparativement à 2023, les étapes emploi ont augmenté de 4 points alors que les formations non qualifiantes ont baissé de 1 point.
- Focus IAE : 136 contrats de travail vers l'IAE (ACI, EI et ETTI) (contre 141 en 2023) dont
  - 51% en entreprises d'insertion (EI)
  - 19% en entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI)
  - 30% en Chantier d'insertion (ACI)

Types de contrats de travail :



- 616 contrats signés (contrats hors ACI )
  - 63% vers l'intérim et les CDD
  - 17% vers un CDI
  - 15% vers l'IAE (EI ETTI)

### 3.4 Les sorties

En 2024, 534 personnes sont sorties du dispositif, tous motifs confondus.

199 participants sont sortis « en sortie positive », ce qui représente **un taux de sorties positives** (hors déménagement, retraite, décès, maternité, santé) de **43%**, c'est 3 points de plus qu'en 2023.

#### 3.4.1 Répartition par âge et par sexe des personnes en sortie positive

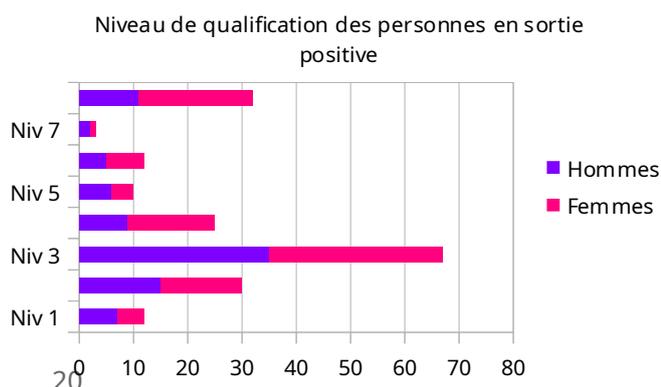
AGE SEXE	MOINS DE 26 ANS	ENTRE 26 ET 44 ANS	ENTRE 45 ET 54 ANS	PLUS DE 55 ANS	TOTAL
HOMMES	2	54	20	21	96
FEMMES	0	67	18	17	85
TOTAL	2	121	38	38	199

- 61% des participants sortis en emploi ou formation qualifiante ont entre 26 ans et 44 ans (contre 50% en 2023).
- 38% des participants sortis en emploi ou formation qualifiante ont plus de 45 ans (contre 46 % en 2023).

#### Chiffres clés concernant les femmes en sortie positive du PLIE

- 52% des participants sortis en emploi ou formation qualifiante sont des femmes
- 73% des femmes ont un niveau de formation inférieur au niveau 3
- 51% des femmes sont bénéficiaires du RSA

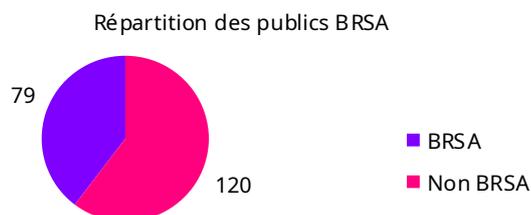
#### 3.4.2 Niveau de qualification en sortie positive



- 74% des personnes en sortie positive sur le PLIE en 2024 ont une certification équivalente ou inférieure au CAP/BEP (niveau 3) ; dont 24% ont une qualification étrangère, non reconnue sur le territoire français (niveau 9).

### 3.4.3 Bénéficiaires du RSA en sortie positive

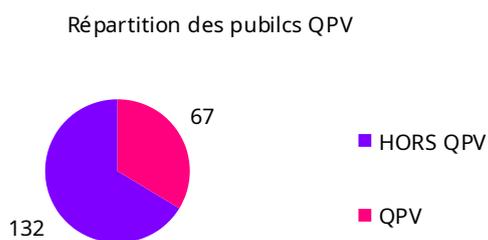
- 40% des personnes sorties en emploi ou formation qualifiante sont bénéficiaires du RSA (contre 46 % en 2023).



### 3.4.4 Lieu d'habitation des participants en sortie positive

VILLE	Nombre de participants	Pourcentage
<b>DIJON</b>	<b>148</b>	<b>74 %</b>
dont Grésilles	19	13%*
dont Fontaine d'ouche	24	16 %
<b>CHENOVE</b>	<b>14</b>	<b>7 %</b>
dont Le Mail	13	93 %
<b>LONGVIC</b>	<b>14</b>	<b>7 %</b>
dont Le Bief du Moulin	8	57 %
<b>QUETIGNY</b>	<b>9</b>	<b>5 %</b>
dont centre	0	0 %
<b>TALANT</b>	<b>6</b>	<b>4 %</b>
dont Le Belvédère	3	50 %
<b>AUTRES</b>	<b>8</b>	<b>4 %</b>
<b>SOUS TOTAL QPV</b>	<b>67</b>	<b>34 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>199</b>	<b>100 %</b>

\* Pourcentage des habitants des QPV par rapport à la ville d'habitation (ex : 13% des participants en sortie positive habitants Dijon résident aux Grésilles)



- En 2024, 34 % des personnes en sortie positive habitent les Quartiers Politique de la Ville (contre 27 % en 2023).
- Parmi les 67 habitants des QPV, 28% habitent aux Grésilles et 36% à la Fontaine d'Ouche, 19% habitent Le Mail, 3 habitent le Belvédère et 8 habitent le Bief du Moulin.

### 3.4.5 Types de sorties positives

MOTIFS DE SORTIES POSITIVES	Nombre de participants	Pourcentage
<b>Emploi</b>	<b>184</b>	<b>92 %</b>
Dont CDI	55	30 %*
Dont CDD de + de 6 m	39	21 %
Dont contrats courts	47	26 %
Dont contrats aidés et d'insertion	37	20 %
Autres contrat de prof.	6	3 %
<b>Création ou reprise d'entreprise</b>	<b>6</b>	<b>3 %</b>
<b>Formation qualifiante</b>	<b>9</b>	<b>5 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>199</b>	<b>100 %</b>

\* Pourcentage des sorties par type de contrat par rapport à la catégorie de sortie (ex : 30% des sorties emploi sont des sorties en CDI)

### 3.4.6 Les caractéristiques des autres sorties du PLIE

<b>MOTIFS DE SORTIES AUTRES</b>	<b>Nombre de participants</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>Non respect du contrat d'engagement</b>	<b>94</b>	<b>28 %</b>
<b>Santé</b>	<b>36</b>	<b>11 %</b>
<b>Suivi de plus de 30 mois</b>	<b>100</b>	<b>30 %</b>
<b>Autre accompagnement plus adapté</b>	27	8 %
<b>Indisponible pour recherche d'emploi</b>	15	4 %
<b>Déménagement</b>	11	3 %
<b>A sa demande</b>	27	8 %
<b>Maternité</b>	12	4 %
<b>Situation administrative incompatible avec l'emploi</b>	4	1 %
<b>Retraite</b>	7	2 %
<b>Décès</b>	2	1 %
<b>TOTAL</b>	<b>335</b>	<b>100 %</b>

Les sorties autres pour « Suivi de plus de 30 mois » sont les plus nombreuses, juste avant les sorties « non respect du contrat d'engagement ». Viennent ensuite les sorties pour motif de « santé ».

## 4 ACTIONS A DESTINATION DES PARTICIPANTS

### 4.1 Clauses d'insertion

#### 4.1.1 Présentation de l'action

La commande publique représente un moteur important dans la création et le maintien de l'emploi sur un territoire. C'est pourquoi le Code des Marchés Publics a prévu le recours à une clause de promotion de l'Insertion et de l'Emploi, dans les marchés publics, depuis le 1er Janvier 2004. Cette clause permet de faciliter l'accès à l'emploi des publics les plus éloignés du marché du travail en prévoyant que leur soit réservée une part des heures de travail effectuées pour la réalisation d'une commande.

Sur le territoire dijonnais, CREATIV' assure la coordination et l'animation de ce dispositif sur l'ensemble des marchés pour lesquels les donneurs d'ordre, publics ou privés, ont prévu une clause d'insertion.

Différents types de marchés font l'objet de clauses d'insertion : les marchés de travaux, les marchés de services et les marchés de prestations intellectuelles.

Pour assurer le suivi sur les marchés de travaux, Creativ' s'appuie sur l'expertise de l'ARIQ BTP, organisme de formation spécialisé dans les métiers et formations du bâtiment et des travaux publics.

Creativ' se charge du suivi des marchés de service et des marchés de prestations intellectuelles.

#### 4.1.2 Les heures réalisées

Ce sont 31 917,80 heures qui ont été réalisées du 1er janvier au 31 décembre 2024 par les salariés du dispositif clauses d'insertion accompagnés par le PLIE .

Heures réalisées par secteur d'activité :

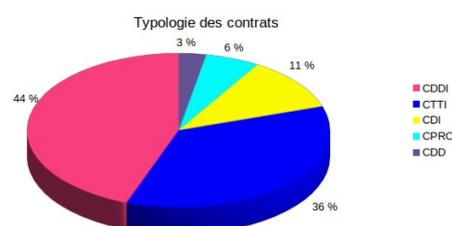
HEURES MARCHES BTP*	HEURES MARCHES DE SERVICES**	Total Heures
14 475,75	17 442,05	31 917,80

\* Bâtiment - Travaux Public

\*\* Espaces verts, Nettoyage, Tri des déchets, Restauration, Déménagement, maintenance mobilier urbain, gestion des parkings, administratif...

Afin de réaliser les heures d'insertion différentes modalités et types de contrats sont proposées aux entreprises :

Contrats	Nombre d'heures
CDDI	14 173,76
CTTI	11 368,82
CDI	3 590,02
CPRO	1 851,20
CDD	934
<b>TOTAL</b>	<b>31 917,80</b>



On remarque une hausse des heures réalisées en CDI par rapport à l'année 2023 (+37%).

#### 4.1.3 Les orientations sur le dispositif clauses d'insertion

Dans le cadre de leur parcours d'accompagnement à l'emploi, les participants du PLIE peuvent être orientés vers une étape au sein du dispositif clauses d'insertion. En 2024 cela concerne 21 orientations.

Pour mémoire l'orientation vers les clauses fonctionnent de deux manières :

- Les orientations des référents du PLIE dans le cadre des parcours PLIE de leurs bénéficiaires ;
- Les orientations des différents prescripteurs de candidats vers le service clauses, candidats qui seront alors orientés auprès d'un référent du PLIE afin d'être accompagné dans leur parcours de retour à l'emploi.

Orientations sur le dispositif clauses en 2024:

	Orientations	Dont QPV	Dont MS	Dont BTP
<b>PLIE</b>	<b>21</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>13</b>
<b>AUTRES</b>	<b>47</b>	<b>4</b>	<b>21</b>	<b>26</b>
<b>TOTAL</b>	<b>68</b>	<b>12</b>	<b>29</b>	<b>39</b>

#### **Les bénéficiaires orientés par les référents du PLIE en 2024:**

- 11 bénéficiaires orientés par les référents du PLIE, n'ont pas intégré le dispositif des clauses pour les raisons suivantes :
  - Annulation de candidature
  - Profils inadaptés
- 6 ont été validé sur le dispositif secteur BTP
- 3 ont été validé sur le dispositif secteur «Marchés» de services

#### **Les autres orientations sur le dispositif en 2024:**

- 18 bénéficiaires orientés par les différents prescripteurs auprès du PLIE, n'ont pas intégré le dispositif des clauses pour les raisons suivantes :
  - Annulation de candidature
  - Autre projet professionnel
  - Freins à l'emploi
  - Absences aux rendez-vous

- 16 ont été validé sur le dispositif secteur BTP
- 13 ont été validé sur le dispositif secteur MS

Prescripteurs	Nombre de candidats
FRANCE TRAVAIL	19
ID INTÉRIM	12
EUREKA INTÉRIM	4
ARIQ	2
ASSOCIATION PARME	2
VILLE DE LONGVIC	2
CANDIDATURE SPONTANÉE	1
CAP EMPLOI	1
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	1
ADOMA	1
ERGOS	1
UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE	1
<b>Total</b>	<b>47</b>

Les candidats orientés issus des Quartiers Politiques de la Ville

QPV	Nombre de candidats
Dijon- Fontaine-d'ouche	4
Chenôve – Le Mail	3
Longvic- Bief du Moulin	3
Talant – Belvédère	2
Dijon-Grésilles	1
<b>Total</b>	<b>12</b>

Les candidats validés issus des Quartiers Politiques de la Ville

QPV	Nombre de candidats
Dijon- Fontaine-d'ouche	2
Dijon-Grésilles	1
Chenôve – Le Mail	2
Longvic- Bief du Moulin	1
<b>Total</b>	<b>6</b>

**17% des candidats validés sur le dispositif sont issus de quartiers prioritaires.**

#### 4.1.4 *Le profil des salariés du dispositif Clauses*

Ce sont 84 participants du PLIE qui ont eu un contrat de travail sur le dispositif :

- 18 femmes et 66 hommes ;
- 29 ont travaillé sur les marchés du BTP ;
- 57 ont travaillé sur les marchés de services.

**23 salariés sont issus des quartiers prioritaires, soit 27 %.**

Salariés du dispositif clauses issus des quartiers politiques de la ville :

QPV	Nombre de salariés
Dijon- Fontaine-d'ouche	9
Chenôve – Le Mail	8
Dijon-Grésilles	3
Longvic- Bief du Moulin	3
<b>Total</b>	<b>23</b>

*4.1.5 Les sorties positives*

Lors de l'année 2024, ce sont **5 sorties positives** qui ont été comptabilisées.

- 3 CDI
- 1 CDD (+ de 6 mois).
- 1 Contrat de Professionnalisation

**3 salariés sortis positivement sont issus de quartiers prioritaires.**

Salariés sortis positivement du dispositif clauses, issus des quartiers politiques de la ville :

QPV	Nombre de salariés
Chenôve – Le Mail	1
Dijon -Fontaine d'ouche	1
Dijon-Grésilles	1
<b>Total</b>	<b>3</b>

## 4.2 Autres actions animées ou suivies par le PLIE

### 4.2.1 Développer le pouvoir d'agir

Entre 2017 et 2022, le PLIE a engagé un travail important autour des compétences douces (ou « soft-skills »). L'objectif était double. D'abord, il s'agissait de proposer aux participants du PLIE des actions de sensibilisation afin qu'ils aient une meilleure compréhension des compétences douces, qu'ils les identifient et qu'ils apprennent à les valoriser ; puis, de sensibiliser les référents de parcours et les former à la mise en œuvre de ce type d'actions.

Ainsi, les référents ont été outillés en techniques d'animation pour travailler, notamment en collectif, la question de l'estime de soi, des croyances limitantes, des aspirations personnelles, de la valorisation de soi, de la confiance, etc.

En 2023, l'enveloppe FSE dédiée au PLIE a été fortement réduite conduisant à l'arrêt de certaines actions dont celles autour des compétences douces.

A la fois convaincus de la nécessité de poursuivre ce type d'actions et forts de l'expérience acquise au cours des dernières années, quelques référents de parcours ont proposé d'organiser et d'animer des ateliers collectifs autour de ce sujet. Spécifiquement, ils ont conçu une série d'ateliers sur 4 jours pouvant être déclinés sur 3 thématiques :

- Estime de soi
- Techniques de recherche d'emploi
- Préparation à l'élaboration du projet professionnel

C'est majoritairement l'atelier « Estime de Soi » qui a été mobilisé.

L'atelier « Estime de soi » a été conçu pour engager les participants vers une meilleure connaissance et valorisation de leurs atouts afin qu'ils retrouvent confiance et qu'ils posent un regard juste et bienveillant sur leur parcours et leur profil.

Pendant 4 jours, en groupe dans un cadre sécurisant et respectueux de chacun, les participants sont invités à expérimenter des activités plus ou moins ludiques, à travers lesquelles ils mobilisent des compétences ou des qualités qui ensuite sont identifiées et valorisées par une approche réflexive.

Les activités proposées permettent de travailler sur les valeurs, les croyances limitantes, les drivers et les émotions. Cela permet de prendre conscience de ce qui est important pour soi, de ce qui bloque et ainsi de pouvoir se mettre en action. Les autres exercices sont proposés pour la cohésion de groupe, l'expression verbale et créative, ainsi que la mise en mouvement.

En 2024, 2 sessions d'ateliers ont été organisées au bénéfice de 20 participants du PLIE.

#### 4.2.2 Réhabiliter la santé mentale par le travail

Depuis 2020, les freins à l'emploi liés à la santé mentale impactent de plus en plus fréquemment les participants du PLIE. Qu'il s'agisse de pathologies ou de fragilités, les problèmes psychiques et/ou psychologiques contraignent d'une manière générale le pouvoir d'agir des personnes concernées. La prise en charge de ces problématiques au sein d'un parcours d'insertion socio-professionnelle nécessite que l'accompagnant puisse en avoir une bonne compréhension. C'est pourquoi dès 2021, le PLIE a engagé des actions de sensibilisation et de formation auprès des référents de parcours.

En 2023, c'est l'organisme COEDIA qui a accompagné l'équipe du PLIE sur ce sujet. L'objectif était d'outiller les référents de parcours en termes de ressources à mobiliser dans le cadre de leurs accompagnements. Ils ont notamment pu développer leurs connaissances, identifier les différentes pathologies, reconnaître les signaux faibles et adopter leurs postures professionnelles en fonction des situations.

A l'issue de cette action de formation, l'hypothèse a été faite qu'une action collective à destination des participants fragilisés par des problématiques de santé mentale, adossée à l'accompagnement dont ils bénéficient, pourrait constituer un levier supplémentaire à leur insertion socio-professionnelle.

Ainsi, en 2024, le PLIE a confié à COEDIA l'animation d'une action à destination des participants ayant pour objectif de soutenir le développement de leur bien-être psychologique et de renforcer la perception positive du travail.

Composée de 2 entretiens individuels et de 7 ateliers collectifs, l'action a bénéficié à 7 personnes. Les premiers entretiens individuels ont permis à chacun de verbaliser et de préciser les besoins. Les seconds ont eu pour objectif d'accompagner le travail réflexif et le retour à soi après les expériences vécues en groupe, puis de définir le plan d'action à mettre en place à l'issue. En complément, afin de mesurer la progressivité du niveau de bien-être psychologique, les intervenants ont proposé aux participants de répondre à un questionnaire de positionnement en début et fin d'action.

Les ateliers collectifs, conçus autour d'apports théoriques et de mises en situation, ont permis aux participants : de rompre l'isolement, de créer une dynamique (individuelle et collective), de favoriser l'expression, d'identifier leurs forces et leurs compétences, de maîtriser les outils de gestion du stress, d'apprendre à se projeter et de comprendre quelques mécanismes autour des troubles psychiques et psychologiques.

A l'issue de l'action, les évaluations et le traitement des questionnaires de positionnement ont fait état des impacts très positifs de l'action. Les participants expriment un mieux être, une meilleure compréhension des biais cognitifs et une plus grande capacité à prendre en charge les obstacles.

Par ailleurs, une majorité du groupe a souhaité poursuivre leurs échanges après la fin de l'action. Pour se faire, ils ont été accompagnés par un référent de parcours qui a animé 3 rencontres du groupe.

Au vu de ces résultats très encourageants, il a été décidé de renouveler l'action en 2025.

### 4.2.3 Suivi des participants intégrés au Dispositif en Amont de la Qualification (DAQ2.0)

Le DAQ 2.0 est un dispositif partenarial structurant du territoire et particulièrement adapté aux profils des participants PLIE pour le travail sur le projet, l'accès à la formation et la connaissance des entreprises.

Il permet d'élaborer et/ou de confirmer son projet professionnel pour ensuite intégrer une formation qualifiante et/ou accéder à l'emploi. Ce travail s'appuie particulièrement sur différents ateliers modulables afin que chaque stagiaire puisse mieux se connaître et donc se valoriser, auxquels s'ajoutent des découvertes métiers, rencontres et visites d'entreprises....

Porté par le CESAM et cinq autres organismes de formation, son organisation s'articule en étapes : après un séminaire d'accueil, un diagnostic est réalisé en amont de l'élaboration du projet allant jusqu'à sa confirmation pour enfin, mettre en œuvre son parcours de formation/certification en s'appuyant également sur un rapprochement avec les entreprises.

Parallèlement au dispositif principal du DAQ 2.0, des DAQ dits « à coloration » c'est-à-dire spécifiques à un secteur d'activité comme le BTP, le numérique ou encore le commerce ou les métiers verts ont été organisés permettant un travail de projet plus poussé pour certains participants.

En plus d'un suivi régulier des prescriptions et un retour aux référents sur la présence et/ou l'absence de leur(s) participant(s) orientés sur les séminaires d'accueil, la chargée de projet particulièrement en charge du suivi de l'action, a assisté à un comité de pilotage et un comité de suivi.

Le DAQ 2.0 a organisé en fin d'année un forum à destination à la fois de ses stagiaires mais également de toutes personnes souhaitant s'informer sur le dispositif. A cette occasion, des tables rondes avec différents intervenants (prescripteurs, référent DAQ, stagiaire..) ont été organisées. Deux référents PLIE y ont participé en tant que prescripteurs.

Enfin, le PLIE a contribué en tant que partenaire (via la chargée de projet en charge du suivi du dispositif et via certains référents de parcours) à la consultation organisée par la Région sur le dispositif actuel et les évolutions souhaitées dans le cadre de la consultation sur le renouvellement ou le remplacement du DAQ 2.0 à fin 2025.

68 participants PLIE ont intégré le DAQ 2.0 ou une de ses déclinaisons « à coloration » confortant ainsi le dispositif PLIE comme premier orienteur hors France Travail, Mission Locale et Cap Emploi.

On note également, qu'en amont de l'entrée sur le DAQ 2.0, la mise en place de « J'amorce mon projet », temps de remobilisation et de remise en action qui s'appuie sur un projet a favorisé certaines entrées sur le dispositif pour des participants plie particulièrement éloignés de l'insertion.

29 participants ont intégré une formation qualifiante ou un emploi dans le secteur marchand (hors IAE) suite à leur passage sur le DAQ 2.0.

Les ateliers à la carte (numériques, image de soi, bien-être, mobilité....) proposés par le DAQ 2.0 répondent en effet à des besoins bien identifiés pour les participants PLIE notamment pour renforcer leurs atouts et compétences douces. Ce travail doublé d'un lien renforcé à l'entreprise par des visites, des ateliers avec présence de professionnels... ont ainsi l'accès à l'emploi puisque 19 participants PLIE ont retrouvé, même de manière temporaire, une activité professionnelle (hors IAE) suite à leur sortie du dispositif.

## **5 ANIMATION ET PILOTAGE DU PLIE**

La structure d'animation du PLIE est composée d'une coordinatrice, de deux chargé.e.s de projet et d'une assistante de direction.

Elle a pour rôle l'animation et le pilotage d'une équipe de 11 référents portés, pour 10 d'entre-eux, par des structures tierces.

Dans un contexte de fragilité croissante des publics accompagnés, de complexification du travail d'accompagnement avec le maintien d'une ambition forte d'accès à l'emploi, le renforcement du collectif de travail était cette année encore un objectif majeur pour le PLIE.

Celui-ci doit permettre de réduire l'isolement des référents, de développer du travail collaboratif et des réflexions collectives pour mieux partager et appréhender les enjeux individuels et structurels du PLIE.

Pour cela, l'animation des référents s'est déclinée comme suit :

- L'organisation de réunions d'équipe collectives mensuelles (GTA- Groupes Techniques d'Animation), réunissant l'ensemble des référents et l'équipe d'animation,
- La mise en place d'entretiens individuels référent/chargé de projet pour appuyer les référents dans la dynamisation des parcours
- La poursuite d'un travail collaboratif avec les référents

### **5.1 Le pilotage et l'animation du PLIE**

- La Coordinatrice est responsable du fonctionnement du PLIE et de la mise en œuvre des orientations définies par le Protocole 2022-2026. Pour cela, elle assure l'animation et le pilotage du dispositif. Elle anime les différentes instances de pilotage et d'animation du PLIE (comités de pilotage opérationnels, réunions mensuelles des référents, réunions d'équipe d'animation). Elle représente le PLIE dans les différentes instances du territoire et fait le lien régulier avec les partenaires, notamment les prescripteurs (Pôle emploi et le Département), ainsi

que le suivi de la programmation du PLIE en lien avec le responsable du pôle ressources et financier de Créativ'.

- L'assistante de direction, fait le lien entre les référents et les prescripteurs, elle saisit l'ensemble des prescriptions et gère les pré-affectations. Elle a en charge de préparer tous les dossiers d'entrées et de sorties pour les commissions bi-mensuelles (Cellules de Suivi Entrées Sorties) animées par les chargé.e.s de projet.
- Une chargée de projet a une mission d'appui à la gestion des parcours et organise des entretiens individuels avec les référents afin de leur apporter du soutien pour favoriser la dynamisation, le maillage et la sécurisation des parcours. Elle participe à l'identification et à l'analyse des besoins des participants, en vue d'ajuster les réponses à ces besoins : évolution de la programmation annuelle, initiation de nouveaux partenariats...

Les chargés de projets doivent gérer au quotidien les demandes des référents (saisie UP Viesion, difficultés liées au logiciel de suivi, mise en place de sms,...). Ils animent les commissions d'entrées et de sorties 2 fois par mois (CSES) et en font le compte-rendu.

- Une autre chargée de projet a pour rôle de centraliser des informations qu'elle transmet ensuite à l'ensemble des référents afin de faciliter leur démarche et la recherche d'information faite jusqu'alors individuellement.  
Elle centralise les offres d'emploi, les programmes de formation des différents organismes de formation, informe des différents événements organisés sur le territoire et permet davantage d'anticipation et un gain de temps pour les référents.  
Elle participe activement à la préparation des divers événements du territoire sur lesquels elle représente le PLIE qui y est convié en tant que partenaire de l'emploi. Elle a en charge le partenariat local et participe notamment aux Équipes Pluridisciplinaires du Département de Côte d'Or.

L'ensemble de l'équipe d'animation veille au respect des obligations liées au financement du Fonds Social Européen, participe activement au bilan et à l'organisation des réponses lors des contrôles de service fait (CSF) du FSE.

### 5.1.1 La gestion et l'animation de l'équipe des référents

#### **Les GTA**

Les Groupes Techniques d'Animation (GTA) sont organisés mensuellement afin notamment de maintenir le lien entre tous, sachant que les référents sont dispersés sur l'ensemble du territoire (2 à Chenôve, 1 à Longvic, 1 à Quetigny, 2 aux Grésilles, 1 à Fontaine d'Ouche, 1 au centre ville, 1 au centre social le Tempo, 1 à la CMA rue Daubenton). Durant ces GTA, des informations sont transmises aux référents, des temps

de réflexion collectifs sont organisés, ainsi que l'intervention de partenaires pour présenter des dispositifs ou des actions.

En 2024, la SA a organisé 10 GTA. Dans ce cadre, les partenaires suivants ont été invités (pour certains d'entre eux nous avons été conviés dans leurs locaux) :

- La Région Bourgogne Franche-Comté
- France Travail
- La plateforme Mobilité
- Territoire Zéro Non Recours ( Dijon Métropole)
- Id'ées 21
- L'École Des Métiers de Dijon Métropole
- NQT
- Le CESAM
- Les entreprises : C3B, Dieze, Keolis, ADMR 21, Lidl,

### ***Appui au parcours, entretiens trimestriels***

La mission d'appui au parcours a été fortement impactée par la vacance du poste de septembre 2023 à avril 2024, puis de août 2024 à décembre 2024. Néanmoins, la chargée de projet en poste entre avril et août a rencontré chaque référent de parcours de façon individuelle. La grande majorité de ces rencontres s'est tenue en présentiel, à l'endroit où le référent exerce son activité. Ces entretiens d'appui au parcours offrent au référent la possibilité de s'arrêter sur les situations de participants sans étape depuis plus de quatre mois (points de blocage, identifications des freins et des leviers, élaborations conjointes de propositions d'actions à mettre en place...) et en parcours depuis plus de vingt-quatre mois (sécurisation de la fin de l'accompagnement et préconisations pour la suite des parcours).

### ***Valorisation du travail d'accompagnement à la levée des freins périphériques à l'emploi et/ou la formation-action***

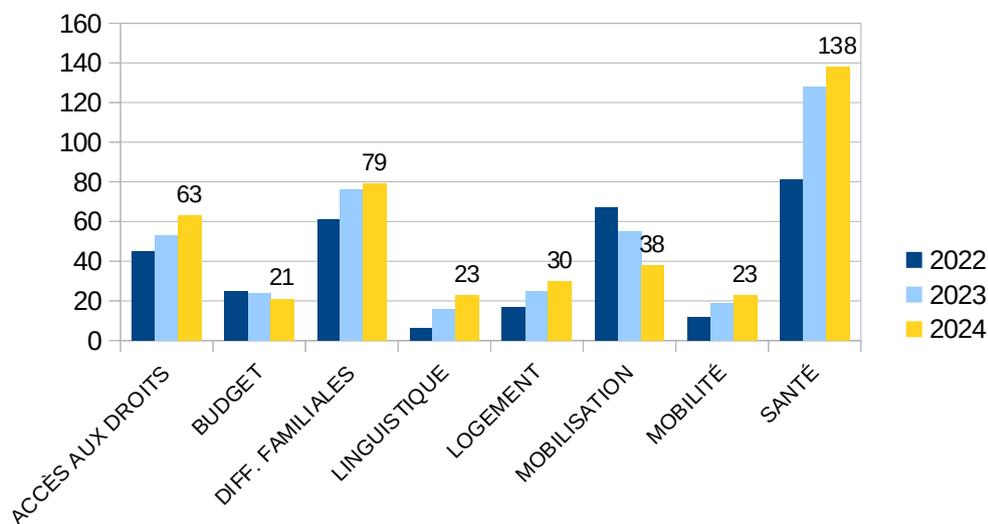
En septembre 2021, la SA a mis en place un dispositif expérimental de saisie d'étapes d'accompagnement à la levée de freins. Dans le logiciel de suivi des parcours, les référents PLIE saisissent à présent une étape de parcours par frein accompagné, le temps consacré à la levée de ce frein ainsi que les partenaires mobilisés en appui et/ou en relai, le cas échéant.

Le dispositif a été généralisé à partir de janvier 2022.

En 2024 ce sont 415 étapes d'accompagnement à la levée des freins qui ont été saisies. Le tableau ci-dessous compile le nombre de participants concernés par typologie de freins, la part que chacune des typologies représente sur l'ensemble, la part des BRSA, des QPV par typologie et la durée moyenne de l'accompagnement si celui-ci s'est terminé en 2024.

ACCOMPAGNEMENT À LA LEVÉE DES FREINS -2024						
TYPOLOGIE DU FREIN	SUJETS CONCERNÉS	NOMBRE DE PARTICIPANTS CONCERNÉS	PART SUR L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS CONCERNÉS	DONT BRSA EN %	DONT QPV EN %	DURÉE MOYENNE DE L'ACCOMPAGNEMENT EN MOIS
Accès aux droits, administratif	Titre de séjour, inscription à Pôle emploi, dossier de retraite etc.	63	15 %	11 %	19 %	7
Budget difficultés financières	Absence de ressources, endettement, équilibre budgétaire etc.	21	5 %	3 b RSA	8 issus de QPV	12
Familiales personnelles	Séparation, relation mère/enfant, proche à charge, VIF etc.	79	19 %	39 %	23 %	15
Linguistique	Accompagnement de la prise de conscience du frein, adaptation des techniques d'entretien etc.	23	5 %	52 %	6	10
Logement	Accès au logement, procédures liées au logement, demande d'aides au logement etc.	30	7 %	9 b RSA	9 issus de QPV	11
Mobilisation	Confiance en soi, organisation, deuil professionnel, confrontation aux réalités du milieu professionnel etc.	38	9 %	40 %	8 issus de QPV	18
Mobilité (hors Plateforme Mobilité)	Repérage géographique, inscription au code	23	5 %	11 b RSA	10 issus de QPV	14
Santé		138	33 %	36 %	28 %	11
<b>TOTAL</b>		<b>415</b>				

Nb d'accompagnements à la levée des freins 2022 2023 2024



On observe que le frein pour lequel un accompagnement dédié a été le plus saisi est la « santé ». 33 % des accompagnements concernent ce sujet. Cela démontre à nouveau la part de plus en plus importante des problématiques liées à la santé dans le cadre des accompagnements PLIE. Pour rappel, les personnes en situation de handicap reconnu représentent 11 % de l'ensemble des portefeuilles PLIE.

## 5.2 Le développement de la relation avec les entreprises et les secteurs d'activité

La relation entreprise est intégrée dans la pratique des référents leur permettant ainsi d'avoir une meilleure connaissance des métiers et des postes, d'identifier les pré-requis et les besoins en compétences mais également de repérer des terrains de mises en situation professionnelle ou des offres et plus largement de développer un réseau et des partenariats au service des parcours des participants.

C'est également un enjeu fort de la structure d'animation du PLIE particulièrement sur la découverte des métiers et/ou des secteurs à la fois pour les référents et les participants. Pour cela, le PLIE a également pu s'appuyer, à la faveur de l'intégration de CREATIV dans le groupement DAQ, sur des actions transverses en lien avec les entreprises.

L'année 2024 a permis de renforcer certains partenariats déjà initié avec certaines entreprises/secteurs d'activité et également d'en initier de nouveaux sous des formats très variés.

Ainsi, dans le cadre des conventions signées par CREATIV avec certaines entreprises, une visite a été organisée chez Dieze (Groupe SUEZ).

Une nouvelle convention CREATIV ayant été signée avec le groupe KEOLIS Divia Mobilités, le plie a participé avec des référents ainsi que des participants à une présentation des métiers ainsi qu'une visite de l'entreprise.

La chargée de projet, en charge du suivi de ces conventions, a également participé à un évènement sur le Mentorat organisé par SUEZ, permettant à la fois de renforcer les liens partenariaux existants mais également de rencontrer d'autres entreprises/partenaires.

Ces entreprises ont également participé à une demi-journée de simulations d'entretien destinée à des participants PLIE, organisée par la Structure d'Animation. Ces simulations permettent aux participants de s'exercer pour expliquer leur parcours, décrire leurs compétences et savoirs-être... en ayant un retour objectif sur les réussites et les points à améliorer, le tout dans un contexte bienveillant.

Dans le cadre de partenariat divers notamment avec France Travail ou encore le DAQ 2.0, des visites/rencontres ont également pu être réalisées par les participants PLIE et/ou les référents. On peut citer par exemple la Sodexo.

La relation entreprise s'enrichit aussi lors de la participation du PLIE aux évènements du territoire (jobs datings, forums etc..) organisés par France Travail et/ou les communes mais également lors d'évènements spécifiques. En 2024, le PLIE, par l'intermédiaire de CREATIV, a notamment participé à un évènement sur les immersions professionnelles avec diverses entreprises et partenaires, particulièrement l'OPCO des entreprises de proximité.

Enfin, en plus des entreprises sous convention partenariale avec CREATIV, trois entreprises ont participé à une réunion mensuelle du Plie : C3B, ADMR 21 et Lidl afin de présenter leurs métiers et process de recrutement aux référents.

### **5.3 Les relations partenariales**

2024 a été une année importante pour le partenariat avec le Conseil Départemental et France Travail notamment au vue de la nouvelle organisation du Service Public de l'Emploi. L'objectif reste de favoriser les prescriptions sur le dispositif pour permettre aux

demandeurs d'emploi et/ou bénéficiaires du RSA d'intégrer l'accompagnement renforcé du PLIE. Mais les évolutions organisationnelles de ces deux partenaires majeurs ont également impliqué un renforcement des liens avant, pendant et à l'issue de l'accompagnement PLIE.

Cette année a aussi été celle de l'ouverture à d'autres partenariats.

### 5.3.1 France Travail

L'année 2024 est marquée par la préfiguration de la Loi pour le plein emploi qui vise une meilleure prise en charge des demandeurs d'emploi et une refondation complète des modalités de pilotage des politiques emploi. C'est dans ce cadre que le réseau RPE « Réseau Pour l'Emploi » a été installé, le premier cercle comprend France Travail, la Mission Locale, Cap emploi et le Conseil Départemental, le second cercle englobe les autres partenaires y compris Creativ'.

Dans ce contexte, en juin 2024 France Travail a impulsé une démarche de mutualisation de la relation entreprise, dans un objectif de favoriser la synergie entre les acteurs et répondre aux objectifs de la loi LPE. France Travail a invité Creativ' à rejoindre le groupe de travail, deux réunions ont eu lieu. Le but était de partager l'offre de service et les spécificités de chacun et d'écrire une feuille route « entreprise » commune.

Le partenariat avec France Travail s'exprime à différents niveaux, renforcé par des actions communes et diversifiées.

Tout d'abord, le travail visant à accroître les orientations sur le dispositif PLIE et donc les entrées s'est poursuivi. C'est ainsi que 16 RDV Plie répartis sur les quatre agences France Travail de la métropole et 2 informations collectives ont été organisés sur l'année 2024.

France Travail est ainsi resté, en 2024, le premier prescripteur du dispositif avec 161 orientations issues d'un RDV PLIE, 42 d'une information collective et 257 de prescriptions directes d'un conseiller.

Afin d'informer et de faire bénéficier à l'ensemble des participants PLIE de l'offre de service de France Travail, le PLIE est destinataire de manière régulière des informations relatives aux événements du territoire, des lettres d'informations ainsi que toutes les actions organisées en interne à France Travail.

Le PLIE est également convié aux nombreuses réunions d'organisation des événements du territoire comme les jobs datings, forum... En 2024, la chargée de projet a également participé à certaines réunions « briefs » de France Travail – Agence Dijon Ouest pour un échange d'informations plus régulier avec l'équipe entreprise.

La présentation du PLIE auprès des équipes de France Travail s'est également poursuivie en 2024 auprès d'une agence. Ce type de rencontres permet de nombreux échanges et facilite les orientations en direct des conseillers France Travail, en forte augmentation cette année.

Le PLIE, via CREATIV sa structure porteuse, est également engagé avec France Travail par une convention pour la mise en œuvre des PMSMP. Ainsi, les référents PLIE peuvent prescrire directement des périodes d'immersion en entreprises permettant de découvrir ou confirmer un projet/métier ou de réaliser une période d'immersion permettant d'initier un recrutement.

En 2024, 17 PMSMP ont été mises en œuvre pour 17 participants dans 17 entreprises.

### 5.3.2 Conseil Départemental

Le PLIE participe aux réunions d'Équipe Pluridisciplinaire mensuelles mises en place par le Département sur chaque Agence Solidarité Famille de Dijon Métropole (Dijon et Talant-Chenôve). En 2024, le PLIE a été présent à 20 réunions, permettant ainsi l'apport d'éléments de compréhension des situations globales, un suivi des bénéficiaires du RSA, la mise en place si nécessaire de sanction et l'orientation des personnes vers l'emploi ou le social.

Dans la continuité du travail initié en 2020, le suivi des listes de participants PLIE bénéficiaires du RSA a été réalisé avec les secrétariats RSA de Dijon et de Talant-Chenôve. Sept rencontres dédiées ont eu lieu sur l'année, pour permettre l'actualisation administrative des situations.

Ces échanges s'avèrent d'autant plus importants que les procédures de suivi des bénéficiaires RSA ont fortement évolué avec la Loi Plein Emploi.

### 5.3.3 Région Bourgogne Franche-Comté

Le PLIE entretient des liens renforcés avec la Région (Direction de la formation des demandeurs d'emploi) notamment par le biais de sa Chargée d'Animation Territoriale Côte d'Or.

Celle-ci informe de manière régulière l'équipe PLIE sur la commande publique de formation de la Région ainsi que les aides proposées aux demandeurs d'emploi. A ce titre, elle intervient également au moins une fois par an auprès de l'équipe de référents comme ce fut encore le cas en 2024.

Ces informations s'avèrent très importantes car elles permettent aux référents d'anticiper leurs orientations en préparant au mieux la personne accompagnée notamment dans la levée de ses freins en amont de son entrée en formation.

Depuis Avril 2021, le PLIE est également invité aux réunions du Réseau d'Animation Territoriale (RAT) Côte-d'Or organisées par la Région avec l'ensemble des prescripteurs, partenaires de l'emploi au sens large.

Le PLIE est aussi associé aux différentes réunions de présentation de formations, au comité de suivi et de pilotage de dispositifs financés par la Région comme le DAQ 2.0 ou encore le DFL.

## 5.4 Développement des relations partenariales avec les structures de l'IAE

Avec l'évolution des publics accompagnés par le PLIE notamment pour ce qui est des freins à l'insertion, les structures de l'IAE constituent une première étape adaptée et souvent incontournable pour les participants. C'est pourquoi, maintenir un partenariat fort et continu avec elles, avoir une meilleure connaissance de leurs activités et des postes qu'elles proposent, réaliser un suivi des participants PLIE travaillant pour elles est un enjeu fort du dispositif.

En plus d'une participation régulière aux comités de suivi organisés par les structures, la chargée de projet fait des points réguliers sur les participants en étape emploi dans la structure. Elle transmet également toute question des référents liée à la structure et au suivi du/des participants concernés et enfin, fait un retour des échanges auprès de l'équipe PLIE.

Parallèlement, les correspondants des structures diffusent leurs actualités, offres, événements internes autant que de besoin à la chargée de projet pour information aux référents. Ils peuvent également être conviés lors des réunions mensuelles de l'équipe PLIE comme ce fut le cas en 2024 avec Idées 21.

De manière plus informelle, la chargée de projet est amenée à être en contact avec ces structures lors de leur participation à des événements du territoire sur lesquels elle représente le PLIE.

En 2024, CREATIV a organisé un job dating, en partenariat avec le MEDEF, la Fédération des Entreprises d'Insertion BFC ainsi que celle des Chantiers Ecole de Bourgogne. Cet événement a permis à des participants PLIE et des salariés de SIAE de rencontrer des entreprises, recrutant sur des offres adaptées aux profils de personnes éloignées de l'emploi.

Le PLIE de Dijon Métropole a un statut de prescripteur habilité sur la Plateforme de l'inclusion ce qui favorise et simplifie les orientations, le suivi des candidatures quantitativement et qualitativement et également les recrutements.

Quelques données PLIE issues de la plateforme de l'inclusion : 222 candidats en 2024 avec 76 candidats acceptés.

En 2024, 136 étapes de parcours ont été réalisées dans l'IAE.

	2022		2023		2024	
	En nombre	Part	En nombre	Part	En nombre	Part
ACI	54	30 %	39	28 %	41	30 %
EI	80	45 %	73	51 %	69	51 %
ETTI	45	25 %	29	21 %	26	19 %
Total	179	100 %	141	100 %	136	100 %

Le tableau ci-dessus compile le nombre d'étapes IAE par type de structure (ACI EI ETTI) et leur part au sein de l'ensemble des étapes IAE.

On notera que la part des EI dans le total des étapes IAE est stable mais que les étapes en ACI et ETTI baissent à nouveau même si c'est dans une moindre mesure que l'année précédente.

## **5.5 Les manifestations du territoire**

Creativ' et le PLIE, en tant que partenaire de l'emploi sur le territoire, participe à divers événements (forum, job dating..) organisés par France Travail, les collectivités territoriales, les groupements d'employeurs, structures de l'IAE ou encore les organismes de formation.

L'information sur ces différents événements est diffusée par la chargée de projet emploi/formation à l'ensemble de l'équipe de référents afin qu'ils puissent orienter leurs participants dans les meilleures conditions. Elle est également présente aux réunions de préparation et sur un maximum d'événements, le jour J.

La chargée de projet, parfois accompagnée d'un ou deux référents, prend, dans la mesure de sa disponibilité lors de l'événement, des contacts avec les partenaires présents et plus particulièrement les entreprises. Elle peut également apporter un soutien pour les participants du PLIE sur place. A la suite de ces événements, elle réalise un bilan (contacts, participants, etc.) et traite les contacts pris.

Le PLIE, au côté d'autres services de CREATIV, a été présent, en 2024, sur les forums organisés par les communes du territoire tels que Longvic, Chenove ou encore Chevigny. En plus du village des recruteurs, événement récurrent sur la Ville de Dijon, le PLIE a une nouvelle fois été partenaire du salon emploi organisé par le DFCO. On notera également que pour la première fois en 2024, le PLIE a participé à deux événements en lien avec l'entreprenariat et la création d'activité ainsi qu'à un forum spécifique organisé dans un Quartier Politique de la Ville (QPV), destiné en priorité à ses habitants.

## 6 CONCLUSION

Dans un contexte de forte reprise économique, les publics orientés vers le PLIE sont davantage éloignés du marché du travail. Confrontés à des situations de plus en plus complexes, les référents de parcours proposent des accompagnements singuliers, nécessairement en articulation avec l'offre de service générale en lien avec le soin ou le social.

Parallèlement à cela, 2024 a vu l'activité retrouver son niveau de 2022 mais avec 2 référents de parcours et 1 chargé de projet en moins (redimensionnement de l'équipe en 2023).

Cette année encore, les résultats du PLIE témoignent de l'efficacité des accompagnements qu'il propose auprès des plus fragiles. C'est ce qu'on constate quand on observe la part des différents publics dans les sorties positives (tableau ci-dessous).

Typologie de public	Part des publics accompagnés	Part des publics en sortie positive
Femmes	55 %	51%
BRSA	46 %	40 %
+ de 45 ans	41 %	38 %
QPV	30 %	34 %

En 2024, le PLIE aura accompagné 1149 participants et aura permis le retour à l'emploi de 199 personnes.